

Déclaration liminaire GT Marins du 30 juin 2017

Monsieur le président,

L'état d'urgence devrait être prolongé jusqu'au 1er novembre 2017 et nous constatons une pénurie permanente d'agents pour assurer en toute sécurité certaines missions, comme les contrôles de cargos.

Certaines spécialités sont difficiles à pourvoir en personnel, il y a de moins en moins de mécaniciens diplômés pour assurer les fonctions de chef ou second mécanicien, pratiquement pas d'électriciens diplômés, le nombre de plongeurs de bord est en diminution.

Cette crise est essentiellement due à des formations longues et techniques qui ne sont pas reconnues par le régime indemnitaire.

Le régime indemnitaire sera-t-il réformé ?

Si oui, prendra-t-il en compte les anciens diplômés qui ont demandé beaucoup d'investissement du personnel ?

Dans le projet formation qui nous est présenté, la spécialité d'électrotechnicien disparaît alors qu'il faudrait au contraire la maintenir sur les PGC et la créer sur les nouvelles VGC, de plus elle devrait être complétée par une formation d'électronicien.

Pourriez vous nous dire à quelle date commence la période transitoire pour la délivrance des diplômes.

Nous sommes néanmoins ravis de constater que l'administration reconnaît pour une fois son erreur concernant son choix antérieur de mettre en application les brevets STCW malgré les nombreux avertissements des organisations syndicales.

Concernant le dispositif transitoire :

Marin des douanes niveau 2: l'Unsa demande que tous les chefs de quart puissent obtenir ce brevet quelque-soit la durée d'exercice de cette fonction.

Marin des douanes niveau 3 : notre syndicat réclame que tous les agents ayant exercé les fonctions d'encadrement passerelle sur une VGC ou un patrouilleur puissent obtenir ce brevet.

Mécanicien des douanes niveau 2 : nous demandons que ce brevet soit délivré à tous les agents détenteurs du 3000 KW, du BS Mécanicien ou du brevet douane de 1ere classe marine marchande et ayant assuré les fonctions d'encadrement machine sur une vedette d'une puissance propulsive supérieure à 750 kw.

Les agents qui ont quitté la spécialité de marin depuis plus de 5 ans, peuvent-ils s'inscrire au TAM spécialiste ?

L'Unsa reconnaît qu'il est nécessaire d'harmoniser le niveau de formation de l'ensemble des personnels,. Pourriez vous nous préciser comment seront désignés les formateurs et les agents chargés de valider ces diplômes douane.

La réforme ne prévoit pas de qualification Radio, les 3 postes de radio embarqués sur les BGC seront-ils conservés ?

Notre syndicat sollicite qu'un agent qui change de niveau puisse rester à sa résidence, à l'exception du niveau II navigateur.

Les agents pourront-ils s'inscrire au TAM sur des fonctions (Commandant, second, chef méc etc....)

Avec les nouvelles vedettes est-il prévu d'augmenter la durée et le nombre des missions, d'augmenter le PAE des unités, d'harmoniser le nombre et la durée des missions à toutes les unités VGC,

Les VSR des chantiers Bernard ont connu et connaissent encore de nombreux problèmes, est-ce qu'il est prévu avec les vedettes Socarenam un suivi strict concernant les interventions sous garantie.

Les promotions par liste d'aptitude inspecteur ou contrôleur sont inexistantes pour les marins des douanes, notamment pour les commandants de bord et chefs mécaniciens qui ne peuvent plus accéder aux fonctions d'officier naval ou RTNI, ces agents pourraient apporter leur expérience aux DRGC.

Quelle est l'avenir de la DRGC de Rouen qui fonctionne en mode dégradée, avec un CLI ouvert durant la journée et qui bascule sur le CLI de Nantes la nuit par manque d'effectifs. La permanence opérationnelle renforcée par les commandants et les agents de la BSAM pour pallier au manque d'officiers.

Concernant la DRGC de Méditerranée, où en est l'affectation d'un chef d'unité du DFP3.

UNSA-DOUANES



Nous assistons au fil des restructurations, à la disparition du service garde-côtes sur des pans entiers du littoral, notamment le sud-ouest atlantique (récemment la saisie sur la plage de Mimizan) et le sud-est méditerranéen (frontière italienne). Pensez-vous qu'avec les nouveaux moyens il sera, encore, possible d'assurer correctement nos missions. Qui assurera la surveillance du sud-est méditerranéen lorsque la vedette de Nice sera en mission Frontex.

Enfin notre syndicat réclame depuis plusieurs années, la nomination d'un deuxième commandant en second et d'un deuxième second mécanicien ainsi qu'un secrétaire pour soulager le Commandant et le chef mécanicien et réduire les cumuls d'heures de ces agents.

La délégation Unsa-Douanes

UNSA-DOUANES

